

Termes de Référence

Pour les services d'un prestataire : Agence de communication et/ou d'événementiel

1. Information générale	
Intitulé de la mission	Conception et organisation de résidences d'artistes sur le thème des valeurs de l'égalité
Programme	« Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, en Algérie 2015- 2018 »
Lieu d'affectation	Alger, Algérie
Période	Aout 2017- Avril 2018
Réf. Du dossier	DZA /UNW/2017/ 003

2. Contexte et justification
<p>Contexte</p> <p>En 2015, l'ONU Femmes a lancé avec le Gouvernement algérien et l'appui de la coopération belge un Programme de coopération intitulé « Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, en Algérie ». Prévu pour une période de 3 ans (novembre 2015 – novembre 2018). Ce programme vise à appuyer les dynamiques institutionnelles et de la société civile visant la défense et la promotion des droits humains des femmes en Algérie, en faveur d'une égalité des droits effective entre les femmes et les hommes.</p> <p>Trois axes d'intervention ont été privilégiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation politique des femmes aux assemblées élues ; - La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; - La promotion de la culture de l'égalité et des valeurs de non-discrimination, notamment au sein des médias et à travers la société civile. <p>Au titre de ce troisième axe de promotion de la culture de l'égalité, et outre un important programme de sensibilisation des médias à la question du genre, il est prévu dans les activités du programme et en direction des artistes, l'organisation de résidences de création sur les thèmes liés</p>

à l'égalité. Celles-ci sont menées en partenariat avec le ministère de la culture et ses organismes sous tutelle (AARC, OREF, etc.)

Déjà annoncées lors de l'exposition du caricaturiste Hichem Baba Ahmed dit le Hic, Co-organisé avec l'AARC du 25 mars au 8 avril 2017, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes sous le thème « **le Hic s'expose...pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes** », cette activité prévoit l'organisation en septembre et octobre 2017, d'au moins deux résidences d'artistes, l'une dans les arts visuels et une seconde dans la musique.

Principalement orientées sur les jeunes artistes, ces résidences visent à travers un encadrement pédagogique approprié, à sensibiliser la jeune communauté artistique aux valeurs d'égalité et de non-discrimination mais également à produire à travers leurs créations, des outils de plaidoyer en direction de la société civile de manière élargie.

Pour réaliser ces résidences, ONU Femmes lance cet appel pour recruter une agence de communication spécialisée dans l'organisation d'événements/activités artistiques.

3. Objet de la mission et tâches attendues

a) Objet

- Organiser et encadrer deux résidences d'artistes (l'une dans les arts visuels l'autre dans la musique) sur le thème de l'égalité homme/femme durant la période septembre /octobre 2017
- Organiser une exposition des œuvres produites à l'occasion de la commémoration de la journée internationale des droits des femmes, le 08 mars 2018 et en assurer la médiatisation.

b) Objectif global de la prestation : Renforcer l'engagement de la jeune communauté artistique dans la promotion des valeurs de l'égalité

Objectif spécifique : produire à travers les œuvres artistiques des outils de plaidoyer aux valeurs de l'égalité à destination du grand public.

c) Durée de la prestation : 10 mois (de Juillet 2017 à Avril 2018)

d) Il est attendu du prestataire sélectionné de :

- Avoir des réunions de travail avec ONU Femmes et l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) en vue de réunir l'ensemble des données inhérentes aux caractéristiques des artistes pressentis ou souhaités comme résidants ;

- Participer à la constitution du panel d'artistes résidents à sélectionner (jeunes artistes confirmés ou potentiellement prometteurs) ;
- Proposer et recruter les encadreurs pédagogiques des groupes constitués (au moins 02 encadreurs pour les arts visuels et 01 encadreur pour la musique) et en assurer le suivi des prestations ;
- Rédiger une fiche technique d'organisation des résidences de création et en assurer le parfait déroulement ; L'AARC fournit les lieux d'hébergement, de travail et d'exposition pour la résidence en arts visuels. Il s'agira d'organiser et prendre en charge le transport des artistes (notamment ceux en provenance des régions hors d'Alger), l'hébergement pour la résidence musicale, la restauration pour l'ensemble des participants aux deux résidences, le matériel pédagogique pour les arts plastiques (peinture, toiles, consommables divers, matériel d'impression...), le lieu de répétitions et celui d'enregistrement musical, et tous autres éléments pouvant contribuer à la réussite du projet ;
- Assurer tout au long des résidences la mobilisation/cohésion des artistes résidents autour de la thématique de l'égalité avec notamment un programme d'intervention/animations (au moins 03 intervenants thématiques + projections de films/débats, etc.) ;
- Prendre en charge la valorisation des œuvres plastiques et en organiser une exposition (prévue aux alentours du 08 mars 2018 dans une des structures du ministère de la culture). Le lieu d'exposition sera mis à disposition par l'un des organismes sous tutelle du ministère de la culture. Le prestataire prévoira la conception et le tirage d'affiche (500 ex), de cartes d'invitation (300 ex) et d'un catalogue d'exposition (500 exemplaires 40 pages format 21 x 30 quadrichromies en 02 langues fr/ar) et pour le vernissage, une collation de +/- 100 personnes. Le prestataire assurera également la visibilité de l'exposition principalement auprès des médias et sur les réseaux sociaux ;
- Assurer l'enregistrement et la diffusion des compositions musicales conçues au cours de la résidence musicale. La résidence musicale, devra aboutir à la composition d'une ou plusieurs œuvres musicales collectives ou individuelles et fera l'objet d'un enregistrement professionnel dupliqué sur au moins 500 CD avec jaquette ;
- Assurer la médiatisation des résidences et des événements de restitutions (exposition, et diffusion des compositions musicales) y compris sur les réseaux sociaux.

e) Méthodologie

La méthodologie souhaitée pour répondre aux objectifs des résidences d'artistes est la suivante :

Deux résidences d'artistes l'une en arts visuels et l'autre musicale.

- **Pour la résidence en arts visuels :**

- Le logement et la mise à disposition des ateliers relèvent de notre partenaire l'AARC
- 12 artistes au total sont concernés par cette résidence. A priori la moitié en provenance d'Alger et l'autre moitié en provenance d'autres régions (A titre indicatif **Oran, Mostaganem, Annaba, Constantine**).
- La résidence se déroulera en totalité à Dar Abdelatif et s'échelonnera en deux sessions ; une première au mois de septembre (8 jours) et une seconde en octobre (10 jours).
- La résidence sera encadrée par au moins 02 artistes/formateurs expérimentés capitalisant au moins 02 expériences concluantes d'encadrement de ce type de résidence/ateliers ou

activités similaires. Une expérience dans le domaine du genre ou des droits humains serait un plus.

Résultat attendu : environ 24 œuvres valorisées et exposées au cours d'un événement grand public médiatisé.

• **Pour la résidence musicale :**

- Lieux d'hébergement et de répétitions à identifier ;
- 6 musiciens au total sont concernés par cette résidence dont : la moitié en provenance d'Alger et l'autre moitié en provenance d'autres régions (à titre indicatif : **Oran, Tamanrasset, Bejaïa, Sétif**) ;
- Durée : Les deux résidences peuvent se dérouler en simultanée à Alger, et s'étaleront en deux sessions 8 jours (septembre) et 10 jours (Octobre) ;
- La résidence sera encadrée par au moins 01 artiste/formateur expérimenté et cumulant au moins 02 expériences concluantes d'encadrement de ce type de résidence/ateliers. Une expérience dans le domaine du genre ou des droits humains serait un plus.

Résultat attendu : une ou plusieurs compositions musicales engagées sur le thème de l'égalité sont enregistrées, dupliquées et diffusées auprès du grand public.

L'ensemble de la prestation sera réalisé sous la supervision générale d'ONU FEMMES et du Ministère de la Culture ou organismes sous tutelle désignés.

4. Produits attendus (livrables)

f) Livrables attendus

Livable 1

- Fiche méthodologique d'organisation des deux résidences incluant :
 - i) Une liste et descriptifs des jeunes artistes inscrits au projet de résidences ;
 - ii) Un programme d'encadrement pédagogiques ;
 - iii) Un programme d'activités de sensibilisation aux questions d'égalité ;
 - iv) une fiche d'organisation logistique et v) un calendrier d'exécution.

Echéance

Ce livable devra être remis 20 jours ouvrables après la signature du contrat.

Livable 2

- Un rapport intermédiaire N°1 de la première phase de résidence du mois de septembre (document de 10 à 15 pages, Arial 11, non compris les annexes), qui présentera :
 - i) Les modalités d'organisation et moyens mis à disposition

- ii) La liste des parties prenantes au projet (encadreurs, artistes, intervenants extérieurs) ainsi que les feuilles de présence aux événements ;
- iii) M'état d'avancement du projet décrivant : les difficultés rencontrées, ainsi que les actions correctives à apporter pour mener à bien de la seconde phase de résidence
- iv) les photos (HD) et vidéo de la résidence écoulée.

Echéance

Ce livrable devra être remis 10 jours ouvrables après la tenue de la première phase des résidences (septembre 2017)

Livrable 3

- Un rapport final des résidences (10 à 15 pages, Arial 11- **non** compris les annexes) contenant les résultats finaux des résidences, une analyse de ces résultats et des recommandations répondant à l'objectif global et aux objectifs spécifiques (points a et b) accompagné de photo (HD) et vidéo des résidences et des œuvres produites.
- La livraison de l'enregistrement final (cd + jaquettes 500 exemplaires) du ou des compositions musicales qui auront été conçues durant les résidences.

Echéance

Ce livrable devra être remis 10 jours ouvrables après la tenue de la deuxième phase des résidences (octobre 2017)

Livrable 4

- Une note (4 à 5 pages, Arial 11- **non** compris les annexes) inhérente à l'exposition des œuvres plastiques organisée lors du 08 mars 2018 avec dossier de presse, revue de presse, catalogue et supports de visibilité de l'exposition.

Echéance

Ce livrable devra être remis 10 jours ouvrables après la tenue de l'exposition du 08 mars 2018.

Les livrables seront partagés avec ONU Femmes et le Ministère de la culture (AARC). Ils donnent lieu au paiement **après** validation de ces derniers par ONU Femmes ; Le prestataire est tenu d'intégrer les remarques et commentaires techniques apportés par ces derniers. Cependant ce processus de validation par ONU Femmes ne saurait dépasser 3 jours ouvrables après la remise du livrable 1 et du Livrable 2 et de 5 jours ouvrables pour le Livrable 3 et 4. La validation sera exprimée par voie électronique.

g) Echelonnement de paiement des livrables

- 20% à la remise et validation du livrable 1
- 30% à la remise et validation du livrable 2
- 20% à la remise et validation du livrable 3

- 30% à la remise et validation du livrable 4

5. Compétences et qualifications requises

- Cette mission sera confiée à une agence de communication avec une expérience avérée dans l'organisation d'événementiels artistiques ou culturels.
- Plus précisément, le prestataire devra être en mesure de mobiliser pour ces résidences une équipe multidisciplinaire composée principalement :
 - i) d'un coordonnateur/rice de projet/ qualifications universitaires (Bac + 4 sanctionné par un diplôme) et des compétences avérées en matière d'organisation événementielle et ayant une expérience de travail concluante dans le domaine de l'organisation d'événements culturels (plus de 3 ans)
 - ii) un chargé de l'organisation logistique à même de gérer tous les aspects logistiques d'organisation que pourraient requérir les résidences de création (au moins 03 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'organisation événementielle) ;
 - iii) 03 encadreurs pédagogiques dont : 2 artistes/formateurs en arts visuels et 1 en composition musicale, expérimentés et capitalisant au moins 02 expériences concluantes d'encadrement de ce type de résidence/ateliers ou activités similaires. Une expérience dans le domaine du genre ou des droits humains serait un plus ;
 - IV) un concepteur graphique ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la conception des supports de communication notamment dans le domaine culturel ;
 - v) un photographe professionnel avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle concluante notamment dans la couverture photo/vidéo d'événements culturels/artistiques.

6. Analyse des offres

Seules seront examinées les offres financières des bureaux dont l'offre technique répond aux exigences fixées pour la tâche. Un comité de sélection évaluera les propositions techniques et financières selon les critères suivants :

CRITERES	Note Maximum 1000
Les Références du Bureau (notoriété des clients, nombre d'événements/manifestations organisés) notamment dans le domaine culturel, qualité des supports, et niveau de couverture médiatique.	400
Les qualifications, compétences et expérience de l'équipe technique proposée pour conduire la mission (en référence aux exigences évoquées au point 5 de ces TDR).	200

Les qualifications, compétences et expérience des encadreurs pédagogiques proposés (en référence aux exigences évoquées au point 5 de ces TDR).	250
La démarche méthodologique proposée pour la mise en œuvre de la mission. Clarté de la présentation / logique et réalisme du plan d'exécution.	150
Total	1000

Les offres techniquement qualifiées seront celles qui auront obtenu au moins 70% de la note maximale, soit 700 points. Les autres seront éliminées du processus de sélection.

Le contrat sera accordé à l'offre la moins disante des offres techniquement qualifiées.

7. Modalités de soumission

Les offres doivent être envoyées **par courrier électronique** mentionnant la référence de l'appel d'offres.

Ces offres doivent contenir :

- **Une offre technique** comprenant :
 - *Une note méthodologique* décrivant l'approche et les outils préconisés pour la bonne réalisation de toutes les étapes de la mission, accompagnée d'un calendrier réaliste d'exécution ;
 - *Une note de présentation* de l'équipe technique et des encadreurs pédagogiques qui conduiront le projet, accompagnée des **CV** actualisés et détaillés des membres de l'équipe proposée ;
 - Les références du Bureau attestant de la réalisation de travaux similaires et autres références jugées utiles (au moins 3 attestations de bonne exécution émanant de divers clients) ; accompagnés de **supports** illustrant l'organisation d'évènements similaires (photos, vidéos, supports de communication etc.), ainsi que leur couverture médiatique (revue de presse, liens).
- **Une offre financière** détaillée en HT et TTC (en PDF) incluant au moins les coûts de l'ensemble des rubriques mentionnées en annexe des présents termes de références.

Les offres doivent répondre à **l'ensemble** des points demandés dans l'offre technique.

Le courrier électronique devra être adressé à : mco.maghreb@unwomen.org

8. Délai de soumission

Les offres doivent être envoyées au plus tard le **jeudi 20 juillet 2017 (18heures GMT + 1)**

ANNEXE 01 : Récapitulatif des prestations attendues à budgéter

Prestations attendues	Caractéristiques techniques	Quantité
Résidence arts visuels		
Transports des artistes venant hors wilaya d'Alger (A titre indicatif Oran, Mostaganem, Annaba, Constantine)	Avion, taxi, train...selon possibilité	06 artistes
Restauration artistes ou per diem journaliers	03 repas / jour (dont petit-déjeuner)	12 artistes + encadreur
Encadreur pédagogique	Au moins 02 en arts visuels	Au moins 02
Matériels pédagogiques divers pour les Arts visuels	Papier/toiles, châssis, peinture, matériel divers et d'impression...	12 artistes
Résidence musicale		
Hébergement résidence musicale et lieu de répétition	A définir	06 artistes
Transports des artistes venant hors wilaya d'Alger (à titre indicatif : Oran, Tamanrasset, Bejaïa, Sétif)	Avion, taxi, train...selon possibilité	03 artistes
Restauration artistes ou per diem journaliers	03 repas / jour (dont petit-déjeuner)	6 artistes + 01 encadreur
Enregistrement et mixage compositions musicales fruit de la résidence musicale	Qualité professionnelle	01
Duplication compositions musicales sur cd	CD + Jaquette quadrichromie	500
Exposition œuvres produites		
Valorisation des œuvres finales pour expositions	Encadrements, tirages.	Environ 24 œuvres
Conception et réalisation Catalogue expo	A priori format 21 x 30 - 48 pages impression quadri –	500 exemplaires
Conception et réalisation Affiche Exposition	150 grs – Couché Mat - quadrichromie	500 exemplaires
Conception et réalisation Invitations exposition	300 grs - 21 x 15 – quadri recto verso	300 exemplaires
Collation exposition	Selon standard habituel pour ce genre d'événements	100 personnes
Autres prestations		
Couverture photo vidéo des résidences d'artistes et événements liés	HD - rendus sur DVD	01
Interventions extérieures sur le thème de l'égalité ou du genre	Conférence, formation, workshop, au cours des résidences.	Au moins 03 interventions
Prestation d'agence	(Logistique d'organisation et de médiatisation).	
Imprévu	A mobiliser en cas d'imprévu, avec l'accord d'ONU Femmes	1% du montant de l'offre.

